

INSOUTENABLE VIOLENCE CHEZ AIR FRANCE



Il y a presque un an, le **5 octobre 2015**, la manifestation de tous les personnels Air France envahit la session du CCE : les images font le tour du monde, avec la Direction qui s'enfuit, le costard en déroute.

Depuis, Mr De Juniac est parti comme un voleur, avec son Million d'€uros; Mr Janailac est arrivé, qui constate **une rupture de confiance entre le personnel et sa Direction**. Les manifestants du 5 octobre avaient donc raison. Et pourtant ce sont eux qui se retrouvent au Tribunal en position d'accusés. **Cinq d'entre eux ont été licenciés** et onze autres seraient coupables d'avoir enfoncé la grille.

**C'est la Direction Air France qui est coupable
Relaxe pour nos 16 camarades
Réintégration des licenciés**

**Venons les soutenir au tribunal de
Bobigny demain mardi 27 septembre, à
partir de 10h00**

Le Tribunal se trouve 173 avenue Paul Vaillant Couturier, 93000 Bobigny, et ouvre à 9H00. Des prises de parole auront lieu de 10h30 à 16h00 de responsables syndicaux et politiques. Un préavis de grève couvre les 27 et 28 septembre, pendant la durée des différentes comparutions, de 1h à 24h.

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 – Portable : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr